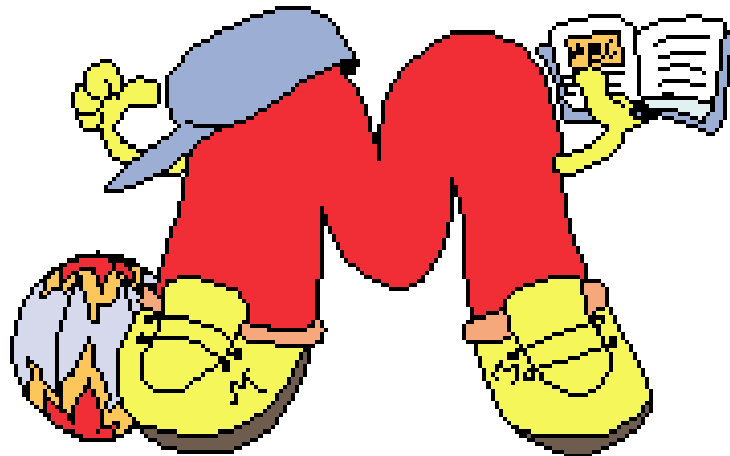


Planification annuelle 2024-2025

4^e année du primaire (éducation physique)



Éducation physique et à la santé 4^e année

Exigences particulières, devoirs et leçons, matériel de base

Éducation physique et à la santé

Le costume obligatoire lors des cours comprend : Le short ou pantalon de sport, un chandail à manches courtes et des chaussures de sports sécuritaires.
**Pour des raisons d'hygiène, il est recommandé de fournir à votre enfant des vêtements de rechange pour le reste de la journée.*
Le port de montre et de bijoux est proscrit.
Les cheveux longs devraient être attachés.

Éducation physique et à la santé

Compétences développées par l'élève

Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques

Lors de la pratique d'activités individuelles, l'élève exécute diverses actions motrices (locomotrices, non locomotrices et de manipulation d'objets) et des enchaînements d'actions en fonction des consignes, du but poursuivi, de l'enseignement physique et de ses capacités. Il respecte les règles de sécurité et manifeste un comportement éthique. Enfin, il dégage les apprentissages réalisés et les éléments à améliorer.

Interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques

Lors de la pratique d'activités à plusieurs, l'élève planifie avec un autre élève des actions de coopération en fonction des contraintes de l'activité et du but visé. Il respecte les règles de sécurité et manifeste un comportement éthique. Enfin, il dégage les apprentissages réalisés et les éléments à améliorer.

Adopter un mode de vie sain et actif

L'élève explique la notion d'habitudes de vie et de santé. Il pratique, en contexte scolaire, divers types d'activités physiques d'intensité modérée à élevée d'une durée d'au moins 5 minutes.

Le programme d'éducation physique et à la santé comprend trois compétences à développer.
Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin.

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1 ^{re} étape (30 %) Du 28 août au 13 novembre		2 ^e étape (30 %) Du 14 novembre au 20 février		3 ^e étape (40 %) Du 21 février au 23 juin		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuves obligatoires MELS / CS	Résultat inscrit au bulletin
<p>Observation de l'élève lors d'activités diverses et de situations d'apprentissage et d'évaluation</p> <p>Actions de locomotion; sauter en longueur sans élan, sauter à cloche-pied, lancer et attraper (jeux de ballon), équilibre (marcher sur un banc suédois renversé).</p> <p>Actions de non-locomotions; maintenir des postures simples en utilisant plusieurs appuis.</p> <p>Actions de manipulation; manipuler une variété d'objets de différentes façons.</p> <p>Situation d'apprentissage et d'évaluation portant sur les règles et l'éthique sportive.</p> <p>Autoévaluation « Santé et habitude</p>	Oui	<p>Observation de l'élève lors d'activités diverses et de situations d'apprentissage et d'évaluation</p> <p>Jeux et sports collectifs.</p> <p>« Coopérons » ; défis variés avec partenaire. Activités avec Kinball et Spike Ball.</p> <p>Situation d'apprentissage et d'évaluation portant sur les règles et l'éthique sportive.</p> <p>Autoévaluation « Santé et habitude de vie ».</p>	Oui	<p>Observation de l'élève lors d'activités diverses et de situations d'apprentissage et d'évaluation</p> <p>Situation d'apprentissage et d'évaluation :</p> <p>« Gym en forme » : Tests de condition physique.</p> <p>Situation d'apprentissage et d'évaluation portant sur les règles et l'éthique sportive.</p> <p>« Passeport Santé ».</p>	Non	Oui